

Politique environnementale

Port Aventura Entertainment S.A.U., société gérante et propriétaire de PortAventura World Parks & Resort, destination de loisir familial composée de PortAventura Park, PortAventura Caribe Aquatic Park, Ferrari Land, l'Hôtel PortAventura, l'Hôtel El Paso, l'Hôtel Caribe, l'Hôtel Gold River, l'Hôtel Mansión de Lucy, l'Hôtel Colorado Creek, le centre de conventions PortAventura Convention Centre, le Parking Caravaning, le PortAventura Dreams Village, Ponient Hotels et Facility Services, développe son activité dans le plus grand respect de l'environnement et du milieu ambiant.

Pour consolider son engagement et son respect en faveur de l'environnement, la compagnie exprime sa volonté d'étendre progressivement la certification ISO 14001:2015 à Ponient Hotels et Facility Services.

Afin de mettre en œuvre son engagement vis-à-vis de la protection de l'environnement, elle prévient, évalue et améliore en continu ses résultats environnementaux. C'est pourquoi PortAventura World se base sur les principes d'action suivants :

1. S'assurer du bon respect des exigences de la législation environnementale applicable, et des normes que la société a volontairement souscrites en les intégrant à la Politique environnementale.
2. Affecter tous les moyens et toutes les responsabilités nécessaires pour permettre d'atteindre les objectifs environnementaux conduisant à l'amélioration continue dans son comportement environnemental, en établissant des processus tendant à minimiser et à éviter tout impact des activités sur l'environnement.
3. S'assurer de l'application du Système de gestion environnementale, par l'intermédiaire d'un comité environnemental, « Equip Verd », à caractère consultatif et exécutif, ayant pour finalité de définir les bases pour veiller au respect de l'environnement et garantir un cadre de référence pour atteindre les objectifs environnementaux.
4. Former, entraîner et sensibiliser à tous les niveaux le personnel de l'entreprise afin de créer une ambiance favorable à l'avancée de toute mesure environnementale.
5. Communiquer la Politique environnementale à toutes les personnes qui travaillent pour l'entreprise ou en son nom, ainsi qu'à toutes les autres parties intéressées.
6. Fixer les aspects environnementaux et leurs impacts environnementaux associés dans une perspective de cycle de vie.
7. Favoriser, dans la mesure du possible, des projets impliquant nos visiteurs dans le respect de l'environnement.
8. Préserver la biodiversité et les écosystèmes de notre territoire en protégeant les espèces et les habitats dans lesquels elles vivent.
9. Travailler sur des améliorations visant à prévenir et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, par le biais d'objectifs cherchant à impliquer les employés et les visiteurs.
10. Promouvoir et s'engager pour atténuer les effets du changement climatique et s'adapter à ce dernier par le biais de : l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement et la durabilité, l'utilisation durable des ressources naturelles (eau et énergie), les initiatives de mobilité durable et d'utilisation de l'énergie électrique d'origine renouvelable ; la réduction, le calcul et la compensation de notre empreinte carbone ; l'encouragement de la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets, en donnant la priorité à la valorisation.
11. S'assurer que nos fournisseurs partagent et s'engagent envers notre politique en appliquant les mêmes normes en matière d'environnement. Et promouvoir des critères environnementaux lors de l'achat de produits, la souscription de services et la gestion d'événements, en favorisant des initiatives d'économie circulaire.
12. Inclure l'engagement environnemental dans la charte de la compagnie : « Nous créons des expériences inoubliables qui produisent un effet positif sur les personnes, tout en prenant soin de la planète ».



621714af-047e-3072-acc4-66f090076bc1
2023-02-22 10:58:52 GMT
Fernando Aldecoa Llauradó

Directeur général

